



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
DIRECTION DE LA SANTÉ

# ***LES SERVICES AUDIOPHONOLOGIQUES***



## **AUDITION ET LANGAGE**

### **DÉPISTAGE & PRISE EN CHARGE**

# Les Services Audiophonologiques

## Qui sommes-nous ?

Notre service dépend de la Direction de la Santé et propose des dépistages et interventions dans les domaines de l'audition et du langage.

Notre équipe thérapeutique est composée d'orthophonistes, d'audiiciens et d'une psychologue.

Toutes nos prestations sont gratuites.



# AUDITION - DÉPISTAGE

Les troubles auditifs passent souvent inaperçus. Cependant, au cours des premières années de vie, les otites, bouchons et autres problèmes de l'oreille sont fréquents. Comme une bonne santé auditive est primordiale pour le développement linguistique, social et scolaire des enfants, notre service organise plusieurs dépistages audiométriques :



## Chez les nouveau-nés

Nous réalisons un dépistage auditif chez tous les bébés nés ou résidant au Luxembourg. Ce test est effectué à partir du deuxième jour de vie dans les maternités ou dans nos locaux.

## Chez les enfants dès 2 ans et demi

Un dépistage auditif fait partie des tests réalisés lors de notre programme d'évaluation du langage « Bilan 30 ».

## Chez les enfants du cycle 1.2 ( 2ème année préscolaire)



Notre service se rend dans toutes les écoles préscolaires du pays pour réaliser une évaluation de l'audition.

Sur demande des parents ou d'un médecin, nous pouvons également effectuer des tests audiométriques comportementaux personnalisés pour enfants.

# AUDITION - PRISE EN CHARGE

## Appareillage auditif

Dans le cadre du **remboursement des appareils auditifs** par la CNS, notre service détermine l'appareillage pris en charge.

Par la suite, nos audiciens guident le patient dans le **choix de l'appareillage** auditif adapté, vérifient les **réglages** et le bénéfice apporté et procurent les **conseils** d'utilisation essentiels.



Dans le domaine spécifique de l'**appareillage des jeunes enfants**, notre service participe au diagnostic audiométrique et procède à l'appareillage audioprothétique par un suivi rapproché et un conseil parental personnalisé.

Nos conseils s'étendent également aux **accessoires pour appareils auditifs** qui permettent une optimisation de l'aide prothétique, comme les systèmes FM, les systèmes d'alerte, etc.

Nos audiciens collaborent avec l'entourage social, médical et scolaire des personnes appareillées, en vue d'une utilisation optimale de leur appareillage.

## Thérapies auditives

### Acouphènes (Tinnitus)

Notre service offre un soutien psychologique ciblé qui vise à soulager et à maîtriser la souffrance causée par les acouphènes. Grâce à cette prise en charge, l'intensité ressentie de l'acouphène peut être sensiblement diminuée.

Les séances de soutien se déroulent individuellement et en groupe.

### (Ré-)éducation auditive

Les séances de rééducation auditive proposées par nos orthophonistes et audiciens soutiennent les personnes appareillées dans leur réadaptation auditive. Cette aide s'adresse particulièrement aux porteurs d'implants cochléaires.

# LANGAGE - DÉPISTAGE

## LE BILAN 30

A 30 mois, votre enfant atteint un âge crucial dans **l'évolution du langage** tant au niveau du vocabulaire que de la construction des phrases.

Le Bilan 30 est un **programme d'accompagnement et de guidance parentale** à travers **l'évolution linguistique de votre enfant** par des observations régulières et des conseils personnalisés.



Notre équipe d'orthophonistes vous propose un **dépistage initial** composé d'épreuves de langage et d'un test auditif. Selon les besoins de votre enfant, un **suivi** régulier peut faire suite à ce premier dépistage.

Le programme Bilan 30 couvre toute la période d'évolution de votre enfant jusqu'à son entrée en première préscolaire.

Les parents des enfants de 30 mois sont automatiquement invités à s'inscrire au Bilan 30 et sont par la suite convoqués dans un de nos centres régionaux. En dehors de notre programme Bilan 30, une évaluation orthophonique peut aussi être effectuée sur demande parentale ou médicale.

# LANGAGE - PRISE EN CHARGE

## Enfants

Lorsque votre enfant présente des difficultés dans l'apprentissage du langage, nous pouvons vous proposer des **prises en charge orthophoniques** individuelles ou en groupe. Notre objectif est de soutenir votre enfant dans son évolution langagière par des activités ludiques spécifiques. Des échanges réguliers et une guidance adaptée permettront une collaboration parentale active.

Nos interventions se poursuivent durant l'âge de l'éducation précoce et se terminent lors de l'entrée de votre enfant en première préscolaire.

Dans la mesure du possible, nos prises en charges orthophoniques peuvent être proposées dans les **langues** suivantes : luxembourgeois, français, allemand, portugais, anglais, finnois et suédois.

Dans le cadre de nos interventions, notre psychologue propose en cas de besoin une **guidance éducative** générale pour les parents.



## Adultes

Au niveau de la prise en charge orthophonique chez les adultes, notre service est spécialisé dans la rééducation et l'accompagnement des **personnes laryngectomisées**. Ces interventions sont individuelles ou en groupe.

De plus, nous proposons un soutien individuel pour les **personnes aphasiques** suite à la phase de réhabilitation intense. Une orthophoniste de notre service anime également un groupe d'entraide.

Nos interventions peuvent être réalisées dans les trois langues usuelles du pays.



NB: Les Services Audiophonologiques ne prennent en charge que les troubles du langage oral ne figurant pas dans la nomenclature des orthophonistes auprès de la CNS.

# Prévention et sensibilisation

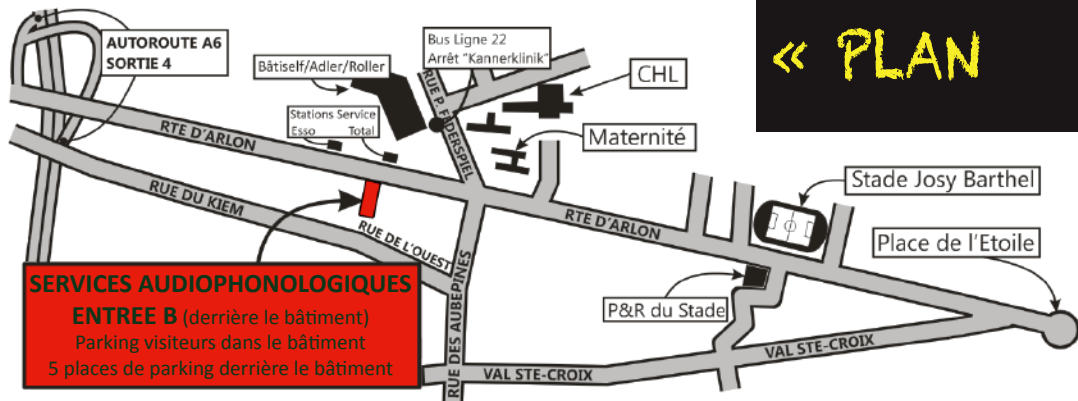
Dans le cadre de nos domaines d'activité, notre service organise des actions de prévention et de sensibilisation.

Nous participons à certains événements concernant notre population cible et nous développons du matériel de sensibilisation pour le grand public.

Sur demande des parents ou des professionnels de la jeune enfance, nous organisons également des séances d'information concernant le développement du langage des enfants.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.





« PLAN

3, route d'Arlon  
L-8009 Strassen

« ADRESSE

☎ Secrétariat: 44 54 64-1

☎ Bilan 30: 44 54 64-252

☎ Audioprothèse: 44 54 64-263

📠 45 39 24

@ sap@ms.etat.lu

💻 www.sante.lu

« CONTACT

🕒 Heures d'ouverture: 8h-12h & 13h-17h

« INFO

*En dehors des prises en charge à Strassen,  
les Services Audiophonologiques organisent  
des prises en charge dans les principales villes du pays.*



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
DIRECTION DE LA SANTÉ